SALSEPAREILLE
Du Docteur Townsend.

LE remède le plus extraordinaire qui soit au monde.

Mis en bouteille d'un litre; six fois meilleur, marché plus agréable et supérieur aux autres; [illegible] ... purge et [illegible].

Remède de Printemps et d'Été.

La grande supériorité de cette Salsepareille sur toutes les autres c'est qu'elle donne de la force au corps en même temps qu'elle chasse la maladie. Elle purifie le système tout entier, et renouvelle la masse du sang en même temps qu'elle l'épure. C'est dans cette faculté que ne possède aucun autre remède, qu'est le grand secret de ses succès merveilleux. Depuis deux ans, ce remède a opéré plus de 6,000 cures, dont au moins 5,000 dans des cas réputés incurables.

Rhumatisme chronique, plus de	3,000 cas.
Dyspepsie,	2,000 "
Débilité générale	400 "
Maladies de femmes	7,000 "
Scrofule	2,000 "
Maladie du foie	1,500 "
Hydropisie	2,500 "
Phtisie pulmonaire	3,000 "

Et plusieurs milliers de maladies causées par [illegible], telles qu'Ulcères, Erysipèles, Boutons, d'Artres, Migraines, &c., &c.

Ces faits peuvent paraître incroyables, mais ils sont garantis par des lettres de médecins et de nos agents dans la plupart des villes des Etats-Unis. M. Van Buskirk, pharmacien à Newark, New Jersey, nous en a cité plus de 150 dans cette ville seule. A New-York nous pouvons invoquer le témoignage [illegible] nombre d'hommes influents et dont la véracité est au-dessus du doute. C'est le meilleur remède connu pour prévenir la maladie. On peut dire [illegible] que, cette année même, il a sauvé la vie à plus de

5,000 enfans,

[illegible] contre les chaleurs de l'été.

G. W. McLean, capitaine dans la marine des Etats-Unis, et membre de la législature du New-[illegible], nous adresse le certificat suivant:

Rahway, 25 janvier 1847.

[illegible] un an, je fus attaqué par l'influenza, et réduit à une grande faiblesse. On me conseilla la Salsepareille du Dr Townsend. J'en pris deux ou trois bouteilles et fis un voyage. Ayant continué jusqu'à [illegible] ma santé est presque entièrement remise.

G. W. McLEAN.

[illegible]

TROIS CAS DE SCROFULE.

[illegible]

ISAAC W. CRAIN.

New-York, 1er mars 1847. 106 rue Wooster.

GRAND REMÈDE POUR LES FEMMES.

[illegible]

M. D. MOORE, Grande rue.

AUX FEMMES MARIÉES.

[illegible]

OPINION DES MÉDECINS.

Le docteur Townsend reçoit journellement des [illegible] de médecine de toutes les parties de l'Union. [illegible] médecins de la ville d'Albany, [illegible].

R. P. PULING, M. D.
J. WILSON, M. D.
R. B. BRIGGS, M. D.
P. E. ELMENDORF, M. D.

Albany, 1er avril 1845.

Greenport, Long Island

[illegible]

S. C. PRESTON, M. D.

DYSPEPSIE.

[illegible]

DÉPARTEMENT DE LA LANGUE.

[illegible]

W. W. VAN ZANDT.

Hémorrhoïdes.

[illegible]

JOHN HALL, 49 rue Fulton, New-York, [illegible]

RHUMATISME.

[illegible]

ASHBELL WALKER, 32 rue Daniels. Albany, 9 janvier 1845.

Le certificat suivant est de M. Seth Terry, un des [illegible] de Hartford, dans le Connecticut.

[illegible] Townsend—J'ai fait usage d'une bouteille de votre Salsepareille, qui a produit un excellent effet sur une douleur de Rhumatisme chronique [illegible].

SETH TERRY

Hartford, 12 mars 1845.

Préparé et vendu par S. P. TOWNSEND, M. D., 126, rue Fulton, à New-York. Nouvelle-Orléans, en vente chez

J. WRIGHT, Seul Agent, 151 rue de Chartres.

Assurances contre les risques de mer, de rivières et du feu.

LES soussignés, agents du PELICAN MUTUAL INSURANCE COMPANY, de New York, et des compagnies d'Assurances Protection [illegible] Hartford, Connecticut, prennent des [illegible] risques de MER, de RIVIÈRES [illegible].

[illegible]

☞ Le bureau est au No. 47, rue du Camp.

W. R. FOSDICK,
G. C. LAWRASON,
Agents.

Agence de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Soleil.

Nouvelle Orléans, 6 novembre 1847.

L'ANNÉE fiscale de cette institution s'est terminée le 4 octobre dernier, les administrateurs ont déclaré un dividende aux clients de la compagnie [illegible] \$110,3,745 32 [illegible].

[illegible]

L. MATHEWS, agent, Coin Camp et Commune.

N. B. Notice sera donnée lorsque les certificats seront prêts à être délivrés. 8nov—☞

LES SOUSSIGNÉS offrent à vendre en débarquement du navire Vistula, de Bordeaux, les marchandises suivantes:

[illegible] caisses prunes sèches en paubans et boîtes de fantaisie,
[illegible] barriques vin rouge pour familles,
[illegible] do blanc do,
[illegible] demi pipes eau de vie,
[illegible] mille capsules assorties pour bouteilles,
[illegible]

COURVOISIER & CO., Encoig. Royale et Orléans.

A VENDRE en débarquement du navire Bangor de Bordeaux:

[illegible] barils vin blanc Haut Sauterne.
—En magasin—
10 barriques bon vin ordinaire.
[illegible] vin de Médoc supérieure qualité.
[illegible] quarts pipes fécile eau de-vie de Cognac.
[illegible] fruits à l'eau-de-vie,
[illegible] cerises à l'eau de-vie,
[illegible] bouchons de toutes qualités, par
Par POUGET, fils, 19, rue Conti, entre Chartres et Levée.

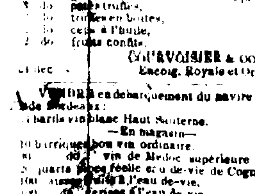

A SOURDIS, rue de Chartres No 100!

A REÇU et offre à vendre un grand assortiment de FUSILS de chasse de magnifique fabrique [illegible] armes [illegible] sortant des ateliers de "J. R. COOPER," [illegible] déjà fort avantageusement [illegible]. [illegible] et accessoires de chasse. [illegible]

F. P. DUCONGE,
Importateur de produits Chimiques,

FRANCAIS ET ANGLAIS.

DE DROGUES, MÉDICAMENS SECRETS, PARFUMERIE, BANDAGES, &c, &c.,

No. 39, RUE DE CHARTRES, ENTRE BIENVILLE ET DOUANE,

Nouvelle-Orléans

PRÉVIENT le public et ses amis, qu'il vient de reprendre son ancien local, rue de Chartres, No. 39, (district par l'incendie du 25 mars passé) et qu'il reçoit dans ce moment un nouvel assortiment de drogues simples et composées, de Produits Chimiques, français et anglais, de médicaments secrets, de Parfumeries fines, Verreries, Bandages, &c. &c.

Messieurs les Médecins et Pharmaciens, les Habitants et Marchands de la Campagne, trouveront chez lui tout ce dont ils auront besoin, à des prix modérés et des conditions avantageuses.

29 nov—4fps.p.3m.

LA COMETE,
Pommade de F. B. ROGE.

ARRÊTE instantanément la chute des cheveux des poils de la barbe, guérit la calvitie et toutes les maladies du tissu pileux, en même temps qu'elle donne à la chevelure la souplesse et le brillant qui en font le charme.

Dépôt général pour l'Etat de la Louisiane, à la pharmacie DUCONGE, No 39, rue de Chartres.

On l'on vient de recevoir un nouvel envoi de cette pommade, qui a déjà obtenu ici, le succès le plus complet. 1fev

BROSSES A DENTS de Londres, article supérieur, à vendre chez

F. P. DUCONGE, No 39, rue de Chartres.

14 dec—1m2ps

NORTH BROTHERS,
Coin Commune et Magasins, Nlle-Orléans.

ETOFFES de laine Américaines, couvertures, indiennes, soieries françaises, Bas et Bonneterie allemande et anglaise, toiles, etc. Leur assortiment sera des plus complets pendant toute la saison et aux prix les plus bas, au comptant. Les marchands de la campagne trouveront leur avantage à examiner leur stock avant d'acheter ailleurs.

COTONS Lowell 4|4, 7|8; do croisés 7|8; do Patapsco 4|4, 7|8, 3|4, do Canal Mills; do Kentucky; Linseys et Kerseys; Jeans du Kentucky; Linseys à [illegible], écossais du Maryland; Linseys blanc et de couleur, Lowell; Jeans de Glasgow, de Washington, coton écru d'Appleton, 4|4, 7|8, do 4|4 Hope Mills, Grand, Massachusetts, Oneida, Passaic, Gladding et Grandes Chutes; do 7|8 Tremont, Springfield et Dwight; cotons à chemises 4|4 Bay State, Pittsfield et Hamilton; do à draps 6|4 et 12|4 Hamilton, Waltham, Lawrence, Appleton; do 10|4 Peterboro; Flanelle caston écrue et blanche d'Hamilton; do de couleur, do rouge, blanche, jaune, verte, croisée de Salisbury; do gaze; do des Galles; œil de perdrix; do Huckaback, écossais, russe, de coton; Linge damassé 6|4, 7|4, 8|4 et 16|4; toiles d'Irlande; do de Bretagne, créas; platilles; cravattes jaconas; do soie, italienne; croisée; soie à coudre noire et de couleur; mouchoirs de poche à raies; do Verona; Romal; coton bleu, Madras; batiste; Pongée; foulards; do rouge, chales de coton, do Russie, Rubroy; jupons à corsets, do Victoria; serviettes et nappes à raies de couleur, do écrus; do coton; Parapluies coton, soie et gingham, coiffures de laine pour femmes; do pour chemins de fer, nouvel article, bottines d'enfans dites Caledonia; Cobourg, Victoria et Brunswick; gants casimir, castor Berlin, filet; galons de soie; caleçons et chemises de peau en soie, laine d'agneau, mérinos, cachemire, chemises à devants de toile; galons et bordures, tapis de table; lacets pour bottines et corsets; batiste noire; do couleur; Jeans satinés blancs, bleus et bruns; Velours noir; Bombazette noire, rouge, verte et bleue; Alepine; Cotonnades, style Denims d'Yorke, d'Hamilton, Chester; ouate chaussettes écrues; do coton bleu, do gris, bas de femmes gris, noirs, blancs; do casimir; do laine, alpacas, mêlés, do coton blanc; épingles à la livre; de Londres et américaines, noires; aiguilles; boutons lasting; soie croisée, moirée, de bretelles, argentes, de jais, de chemises; d'agate, ordinaires, de nacre; agrafes; do en boites, sur cartes; fortes pour nègres; coutils matelas de Methuen, Houghton, Delaware, Manhan, Hankinak, Rochester, Blokley, Amoskeag. Toile de Hollande écrue; bretelles caoutchouc, do en filet; barège vert; Silesias; Burlaps; Osnaburgs fil, ginghams Earlston; do noirs et blancs, couvertures rouges, vertes, bleues pour surtouts, do américaines 3 points; do françaises, Duffie, et Rose, do rouges anglaises 10|4, 11|4, 12|4 et 13|4; do françaises mêmes dimensions, do coton, draps de pilote, étoffes à gilets, fil de Marshall, do couleurs assorties, do en écheveaux; do de Taylor et Alexander, mérinos bons anglais, do français, do de couleur, alpaca, mousseline suisse unie et brochée, batiste jaconas, bordures et entre deux, dentelle noire et blanche, do Valenciennes; voilettes dentelle; satinet gris et bleu, gris de fer, drap anglais bleu, noir, vert, chamois, basin pour manteaux, brin à carreaux, do blanc, pièces de 25 yards, gingas pour tabliers; velours de laine.

Grand assortiment de Calicots, de 250 à 300 genres différents, achetés à bas prix.

Aussi—Marchandises françaises.

Indiennes, grand choix, tout nouveau, étoffes à meubles bleues, rouges, damassées; mouchoirs Madras, nouveaux dessins; do pailiaka, do Naples petits dessins nouveaux, grande nouveauté: parapluies soie, de 26, 30 et 32 pouces; mousseline laine, dessins riches; cachemire d'Ecosse, bel article, mitaines soie, laine de Londres et cachemires, noires, blanches et de couleur; do satin noir; do écharpes, schals de soie 5|4, 6|4 et 9|4, schals Cachemire imprimé 12|4 et 14|4, [illegible] de Pékin, unie, noire et rayée, gants chevreau, pour hommes et femmes, cravattes noires, satin, crêpe, gazes, Cachemire de laine, Barège vert et brun, fichus de coton bleu, bretelles caoutchouc, mouchoirs de batiste, broderies et autres, collets, cols, manchettes, bas de soie blancs et noirs, crêpe de soie noir, tabliers, bas de femmes, do pour dames brodés, ceintures, do de coton brodées, do pour enfans, pour homme, [illegible], gants, cachemire, bas de fil, de coton, [illegible], bonnets, etc., étoffes, collerettes, cravattes, mouchoirs de batiste [illegible] mouchoirs unis, dentelles, noirs et blancs, gants écossais, étoffes à draps, de laine de [illegible], alpacas, couleurs assorties, gaze et crêpes, cotonnades pour pantalons, en coton et en laine; gants de fil, schals noir pour deuil; do Thibet 5|4 et 6|4, gants de soie noire; rubans de grand assortiment, satin et taffetas, Nos de 1 à 12; mousseline laine et cachemire d'Ecosse unie, du de 5|4 et 4|4; galons de soie, noirs, assortis, Nos de 4 à 12; aiguilles, fils, do d'Irlande et brodés, mouchoirs de coton, do noirs, etc. [illegible], pour habits, [illegible], de la [illegible], à la mode de coton assorti, satin blanc et noir, schals de laine 4|4 et 6|4.

29 oct—3m

PIANOS EN FER
D'UN GENRE NOUVEAU,
DE
ERARD ET PLEYEL

PIANOS A QUEUE, GRAND MODÈLE, A SEPT OCTAVES ET A DOUBLE ÉCHAPPEMENT, FABRIQUÉS PAR ERARD.

PIANOS A QUEUE, GRAND FORMAT, A SEPT OCTAVES DE PLEYEL.

AUSSI—*Pianos droits, grand patron, corde oblique, d'ERARD.*

CES instruments ont reçu des perfectionnemens qui les rendront très-[illegible], et une énergie de sons qui fait oublier la douceur et la suavité [illegible] et que beaucoup de gens ont [illegible] à ceux qui ne sont que [illegible].

Messieurs les artistes et amateurs sont particulièrement invités à venir en juger chez le soussigné.

A. PERIER.

202 rue Royale, entre St-Philippe et Ursulines.

NOTA: Pour achats—on trouvera aussi un piano à queue venant de Paris, auquel le marchand a adapté un système en fer de son invention. Cette invention est d'autant plus remarquable qu'elle augmente la beauté et la qualité du son et donne une grande force à l'instrument. Ce Piano sera vendu à un prix très modéré, ainsi que des Picolos de tout genre, à vendre bien au-dessous des prix ordinaires.

30 nov.—3m

PIANOS.

GAUDIN, facteur de pianos, vient de recevoir de Paris un assortiment de magnifiques pianos de la fabrique de Kriegelstein, facteur du roi et fournisseur du mobilier de la couronne. M. Kriegelstein a obtenu en 1844 une médaille d'or décernée par le grand jury des arts et métiers. Gaudin, pendant un séjour de 10 années consécutives à la Nouvelle-Orléans ayant étudié les causes du dérangement qu'éprouvent les pianos de ce pays, a transmis ses observations à M. Kriegelstein qui les a mises à profit. Pour prévenir d'une manière efficace ce dérangement, il emploie un sommier en fer qui prend toute la hauteur de l'instrument et sur lequel viennent s'agraffer toutes les cordes, ce qui lui donne une solidité à toute épreuve. En outre, il n'a rien négligé pour la beauté du son et celle du meuble. Ce sont de magnifiques pianos à 3 cordes, 6 octaves 3|4, enfin 82 notes.

Gaudin garantit ces pianos pour un an et si, pendant ce temps, il arrive soit à la mécanique soit au piano quelqu'accident qui puisse être attribué à un défaut de fabrication, il s'engage à le reprendre et à rendre le marché. Il prie les dames et messieurs de lui faire l'honneur d'aller visiter ses pianos, No. [illegible], entre St Louis et Toulouse. Il répare et accorde les pianos et fait des échanges.

24 nov—2m

J. FAIVRE
& J. D. ALLOVON,

déjà si connus par L'INVENTION DE LEUR SYSTÈME EN LES PERFECTIONNÉ incontestablement supérieur à tout ce qu'il y a eu de fait jusqu'à ce jour et que leurs concurrents eux-mêmes ne peuvent désavouer, informent le public qu'ils ont en ce moment un très beau choix de PIANOS de tout genre qu'il sont à même de donner à des prix inférieurs à ceux de tous les établissements de cette ville.

Leur sieur Allovon étant allé dernièrement en France pour augmenter leur fabrique de Paris déjà très considérable, fait qu'ils peuvent maintenant offrir à leurs nombreux clients un magnifique choix de PIANOS A SIX ET SEPT OCTAVES, CARRÉS ET DROITS, à double, à SEPT OCTAVES SYSTÈME EN FER de leur invention avec lesquels aucun piano ne peut rivaliser avec avantage comme solidité et tenue d'accord.

Plusieurs facteurs de France ont voulu par les conseils et la soi disante expérience des marchands de cette ville se rapprocher de cet excellent système, mais ce n'a point été si bien apprécié par la population, ce fait à la différence énorme qui existe entre leurs pianos et ceux que l'on importe.

Outre le choix varié de pianos de la fabrique de ces messieurs l'on trouvera constamment d'excellents pianos, d'ERARD et de PLEYEL, semblables au soit-disant système en fer des autres marchands.

On trouvera également à louer un grand choix de pianos de tous prix.

RUE CONTI No 44, ENTRE CHARTRES ET ROYALE.

25 nov

BOUTEILLES Vides—200 paniers en débarquement du navire Jupiter, de Marseille, à vendre par NUMA LACOSTE.

21 jan 147, rue Royale

VINAIGRE DE VIN BLANC—18 barils de la marque Ménier Frères, en débarquement du navire Lorena, de Bordeaux, à vendre par NUMA LACOSTE.

21 jan 147, rue Royale

EN débarquement du navire Bangor, et à vendre par le soussigné:

25 barriques vin rouge St-Emilion, Pauillac, Médoc, Gruau Larose, Chateau Margaux;
9 demi barriques vin rouge St-Emilion;
815 caisses de 12 bouteilles, Pauillac, Médoc et Canterne Médoc;
20 caisses de " pobans litres abricots à l'eau de vie;
20 caisses de " do prunes do
120 do de " bouteilles cerises do
24 futailles cognac A. Souffon & Lompay.

NUMA LACOSTE, 147, rue Royale.

21 jan

EN débarquement du navire Lorena de Bordeaux:

5 1|2 pipe Champagne, cognac Olivier.
7 1|4 do do do do
5 1|4 do 4e preuve, cognac J. J. Dupuy.
10 1|4 do do do do
40 barriques vin rouge Médoc, Ch. Bernon 1844.
60 do do Montferrand.
24 caisses vin blanc Sauterne.
25 barils Sauterne do; 30 do Barsac.
60 caisses cerises à l'eau de vie, à vendre par

DARAN, QUEYROUSE & Cie, [illegible] St Louis

3janv

AUX BARBIERS [illegible]

[illegible]

A vendre par W. WYLIE & [illegible]

20 jan 22, rue Bienville

[illegible] 18,000 briques [illegible]
12,000 barils chaux fraîche.
7,000 do ciment hydraulique.
35,000 do sable fin. (Le tout plus ou moins.)

Les matériaux ci-dessus devront être délivrés à la Nouvelle-Orléans, aussi près que possible du lieu où est maintenant la Douane, et en telle quantité qu'il sera requis, conformément aux appropriations faites par le Congrès.

Les propositions seront adressées à MM. Denis Prieur, Alcée Labranche et Wm. M. Gwinn, commissaires pour l'érection de la Douane de la Nouvelle-Orléans, portant pour titre: Propositions cachetées pour fournitures de matériaux pour l'érection de la Douane de la Nouvelle-Orléans.

Lorsque les propositions auront été ouvertes par les commissaires, ils en communiqueront des copies avec leurs réflexions et recommandations pour être soumises au département.

La communication des Commissaires sera adressée au premier contrôleur de la Trésorerie, qui, d'accord avec le premier auditeur de la Trésorerie, donneront par écrit, au département, leurs réflexions relatives aux propositions. Le droit de rejeter des propositions est réservé.

De bonnes sécurités seront requises afin de garantir l'accomplissement fidèle des conditions faites pour la fourniture des matériaux mentionnés ci-dessus.

R. J. WALKER, Secrétaire de la Trésorerie.

7 dec—au 1er lundi de fév

AVIS est par le présent donné que Joseph S. Cucullu, ex-shérif de la paroisse St-Bernard, s'est adressé à moi pour la cancellation des bons suivants, savoir:

1o—Un bon de mille piastres, souscrit par lui le 6 décembre 1844, comme shérif de la paroisse St Bernard, ayant pour sécurité Martial St-Germain et Louis Bernard.

2o—Un bon de mille piastres souscrit par lui le 15 juin 1846, comme shérif de la paroisse St-Bernard, ayant pour sécurité Martial St-Germain et Louis Bernard.

3o—Un bon de huit mille deux cents piastres souscrit par lui le 17 mai 1847, comme collecteur des taxes de l'année 1846, pour la dite paroisse St-Bernard, ayant les personnes suivantes comme sécurité: Philip Villeré pour cinq mille piastres, Martial St-Germain pour mille cinq cents piastres, B. Fleytas pour huit cent cinquante piastres et J. M. Cucullu pour huit cent cinquante piastres.

4o—Un bon de quatre mille huit cent cinquante piastres souscrit par lui le 4 janvier 1845 comme collecteur des taxes d'Etat de la paroisse St-Bernard de l'année 1844, ayant pour sécurité Martial Germain et Louis Bernard.

5o—Un bon de cinq mille piastres souscrit par lui le 22 décembre 1845 comme collecteur des taxes de l'année 1845, ayant Martial St-Germain et Louis Bernard pour sécurités.

Le présent est pour avertir les personnes intéressées, de déduire par écrit au bureau du secrétaire d'Etat à la Nouvelle-Orléans, dans les quatre-vingt dix jours suivant la dernière publication, les raisons pour lesquelles les dits bons ne seraient pas cancellés et annulés.

Donné à la Nouvelle Orléans sous ma signature et le sceau de l'Etat, aujourd'hui 11 décembre 1847, soixante douzième année de l'Indépendance des Etats-Unis.

Par le gouverneur, ISAAC JOHNSON.
CHARLES GAYARRÉ, Secrétaire d'Etat.

20 déc—90j

Bureau de l'Exécutif,

Nouvelle Orléans, 29 mai 1847.

ATTENDU que, *Armand Guyol* ci devant shérif de la Cour du Commerce de la Nouvelle-Orléans, s'est adressé à moi pour la cancellation du bon suivant, savoir:

Un bon de cinquante mille piastres, souscrit par lui le 29 mai 1845, comme shérif de la Cour du Commerce de la Nouvelle-Orléans, ayant John Pemberton, E. Montegut, A. S. Lewis, Dennis Cronan, Charles L. Durocher, J. D. Lambert, W. A. Nott, R. T. Parker, Joseph Pradox, Charles Claiborne, Clement Ramos, Theo. Guyol, et John A. Weyham comme sécurités.

Le présent est pour donner avis à toutes personnes qui y sont intéressées, de déduire par écrit au bureau du secrétaire d'Etat à Nouvelle-Orléans, dans les quatre-vingt-dix jours suivant la dernière publication, les causes pour lesquelles le dit bon ne serait pas cancellé et annullé.

Signé de ma main, et sous le sceau de l'Etat, à la Nouvelle-Orléans, le 29 mai [L. S.] 1847, et la soixante-douzième année de l'indépendance des Etats-Unis.

Par le gouverneur, ISAAC JOHNSON,
CHARLES GAYARRÉ, Secrétaire d'Etat.

15 jan—30

SUCRE RAFINÉ—300 caisses sucre en pain écrasé et en poudre, en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK,

11 jan 68, Magasins.

POIVRE—300 sacs de poivre, en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK,

11 jan 68, Magasins.

SAVON DE CASSE—1500 en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK,

11 jan 68, Magasins.

SUCRE DE LA HAVANE—75 caisses sucre brun de la Havane, en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK,

11 jan 68, Magasins.

CAFÉ DE JAVA—200 sacs café de Java, en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK,

11 jan 68, Magasins.

MAQUEREAUX en barils, 1|2 barils, quarts, Nos 1, 2 et 3, en magasin, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,

11 jan 68, Magasins.

THÉ—En demi boites de 6 et 12 liv., Imperial, poudre à canon, en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK,

11 jan 68, Magasins.

CHANDELLES—200 caisses blanc de baleine assortis, en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK,

11 jan 68, Magasins.

SALERATUS—50 barils saleratus en déchargement du navire Mandarin, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,

12 jan 68, Magasins.

MAQUEREAUX—100 barils maquereaux No 3, en déchargement de la barque Autique, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,

12 jan 68, Magasins.

THÉ—50 boites et demi boites thé impérial, poudre à canon, en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK,

12 jan 68, Magasins

DENIMS—73 balles, en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK,

11 jan 68, Magasins.

EN déchargement du navire Victoria, de Bordeaux—45 barils vin blanc, à vendre par E. ROCHEREAU & Co,

21 jan 17 et 19 rue St-Louis

A vendre par le soussigné, en débarquement du navire Bangor, de Bordeaux:

100 caisses fruits à l'eau de vie assortis.

26jan VICTOR MAIGNAN, 87, St-Louis.

EAU de vie 4me preuve de J. U. Dupuy, en quart de pipe, ayant droit au drawback, à vendre par

26 jan VICTOR MAIGNAN, 87, St-Louis.

VIN en caisses—300 caisses de 12 bouteilles St Julien, ayant droit au drawback, à vendre par

26jan VICTOR MAIGNAN, 87, St-Louis.

VINS fins en barriques et en caisses; abricots et prunes à l'eau de vie, cerises à l'eau de vie, fruits au jus, &c., &c., à vendre par

26jan VICTOR MAIGNAN, 87, St-Louis.

BOUCHONS pointus—10 balles de 20 mille chaque, à vendre par

26jan VICTOR MAIGNAN, 87, St-Louis.

EN débarquement du navire Rhodes, venant de Marseille, 400 caisses absynthe de la marque Souvaget, Brunetton & Co, ayant droit au drawback, à vendre par AUGUSTE MOLIER,

26 jan—6t No 90, rue St-Louis.

EN débarquement du navire Naragansett, venant du Havre:

150 paniers Champagne en bouteilles et demi-bouteilles, ayant droit au drawback, à vendre par AUGUSTE MOLIER,

26 jan No 90, rue St-Louis.

EN débarquement du navire Bowditch, venant du Havre:

2000 boites sardines, de la marque bien connue B. Guilloux, à vendre par AUGUSTE MOLIER,

26 jan—6t No 90, rue St-Louis.

EAU DE VIE ESPAGNOLE—10 barils eau de vie espagnole 3|6, 8 barils eau de vie Anisée, à vendre en draw-back, par P. CUSACHS,

13 jan eng. Condé et St-Philippe

HUILE D'AMANDE DOUCE—9 caisses de 12 ferblants chaque huile d'amandes douce, à vendre en draw-back, par P. CUSACHS,

13 jan eng. Condé et St-Philippe

BOUCHONS—60 balles de 15,000 chaque bouchons fin, superfin et extra-fin, à vendre par P. CUSACHS,

13 jan eng. Condé et St Philippe

VIN d'Oporto—20 demi-pipes vin d'Oporto doux, qualité supérieure, à vendre en drawback par P. CUSACHS,

13 jan Encoig. Condé et St Philippe.

VIN de Catalogne—70 demi-pipes vin de Catalogne supérieur, à vendre en drawback par P. CUSACHS,

13 jan Encoig. Condé et St Philippe.

CHEMISES HICKORY—5 caisses, à vendre par FROST & CO,

10 janv 10, rue des Magasins.

1 Caisse maroquin noirs et bronze, à vendre par D. H. MACARTY,

17 janv 238, rue Bourbon.

JAMBONS—25 tierces jambons extra choisis, passés au sucre, en débarquement et à vendre par W. H. SIMMONS,

27 jan 31, rue Gravier

PÂTE et gelée de gouyave—6 barils de petites boites, à vendre par W. H. SIMMONS,

27 jan 31, rue Gravier

CIGARES—26,000, de la marque célèbre de Ugues et Millar, 84,000 Larena et Canones, en magasin et à vendre par W. H. SIMMONS,

27jan 31, rue Gravier.

EN débarquement du navire Lion, capitaine Henty, venant de Bordeaux,

40 barils, vin Haut Sauterne.
19 barriques vin bon ordinaire.

A vendre par D. LANATA,

27jan 9, rue Jefferson

EN débarquement de la barque Rhode, capitaine Birmington, de Marseille.

100 barriques Bedford, première qualité.
127 jarres d'amandes à la dame.
2 jarres de dattes Muscades.

A vendre par D. LANATA,

27jan 9, rue Jefferson

SARDINES—Ayant droit au draw-back—30 caisses contenant des boites 1|4 et 1|2 boites, à vendre par S. D. GRATIAA,

24jan 35, rue Natchez

EN débarquement du navire Arkansas, venant de Bordeaux, et à vendre par le soussigné:

44 barriques vin rouge St Julien,
35 barils vin blanc Haut-Sauterne.

En magasin d'importations précédentes:

60 barriques vin rouge Pauillac, Médoc et Montferrand,
1500 caisses vin rouge St Julien.
30 do absinthe Suisse de Sauvageol, Princeton et Co.
50 barriques vin de Marseille.
2 pipes vieux vin d'Oporto.
4 quarts de pipe cognac Castillon.

Anisette superfine et cerises à l'eau de vie; vins de Champagne. G. M. LUCAS,

19janv 38, Bienville.

EN MAGASIN—50 barriques vin vieux, Léoville et St-Julien;

30 barriques vin bon ordinaire;
30 barils vin blanc Haut-Sauterne;
10 1|4 do vieux cognac, marque le Coq, 1825;
10 1|2 et 1|4 pipes do J. J. Dupuy, de preuve;
200 barriques vin de Bergasse, 1re qualité;
[illegible] caisses cerises à l'eau de vie;
100 do fruits " de toutes qualités;
100 do " au jus, marque Teysonneau;
125 paniers bouteilles vides de 28 onces;
20 barils vinaigre de vin blanc, 1re qualité;
30 do Madère;
30 do Porto;
10 balles bouchons pointus de 30 mille chaque;
100 milliers do [illegible], à vendre par N. DUDOURT,

4 jan [illegible] rue Toulouse

EN débarquement du navire [illegible] [illegible]

[illegible]

11jan 128, rue Tchoupitoulas.

[illegible] rue [illegible] 1er [illegible] de [illegible]

[illegible]

[illegible] rendant [illegible] de la Nouvelle-Orléans. 6 jan

Chemin de fer du golfe du Mexique,
ARRANGEMENTS D'HIVER.

A PARTIR du 1er janvier 1848, les chars partiront chaque jour aux heures suivantes:

Départs de la ville.
9 heures A. M.
5 heures P. M.

☞ Un train spécial pour le Lac Borgne partira du dépôt de la ville TOUS LES DIMANCHES à six heures et demie du matin, et repartira du Lac Borgne à quatre heures et demie de l'après-midi.

Départ du Lac Borgne.
5 heures et demie A. M.
1 heure et demie P. M.

Départ du débarcadère Ducros, à 7 heures A. M.

Prix du voyage au lac, 75 cents—Enfants et esclaves, 35 cents.

Restaurant chez Proctor, sur le Chemin à Coquilles, tenu par Mr. Ml. Garcia et M. Wm. Trim. 27 déc

Banque des Citoyens de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans le 5 janvier 1848.

AVIS est par le présent donné aux Actionnaires de la Banque des Citoyens de la Louisiane, qu'en vertu de la 3me section d'un acte intitulé: "Acte à l'effet de mettre l'Etat à l'abri des pertes qui pourraient résulter des Bons de l'Etat émis en faveur des Banques hypothécaires," et approuvé le 6 avril 1847, une assemblée des Actionnaires aura lieu en la maison de Banque, le lundi 7 février prochain, depuis neuf heures du matin jusqu'à trois heures de l'après midi, à l'effet d'élire parmi eux trois Directeurs.

5jan—1m V. ALLAIN, Président.

ASSOCIATION CONSOLIDÉE DES CULTIVATEURS DE LA LOUISIANE.

Nlle-Orléans, 5 janvier 1848.

CONFORMÉMENT à la troisième section d'un acte de la Législature, approuvé le 6 avril 1847, intitulé: "Acte à l'effet de mettre l'Etat à l'abri des pertes qui pourraient résulter des bons de l'Etat émis en faveur des Banques hypothécaires", les actionnaires de cette institution sont notifiés qu'une assemblée aura lieu à la maison de Banque, lundi, 7 février prochain de 9 heures A. M. à 3 P. M., à l'effet d'élire trois Directeurs pour servir pendant l'année courante. A. MORPHY,

6 jan—30 Président

MAGASINAGE.

LES soussignés offrent au public six magasins d'entrepôt, tous à l'épreuve du feu, situés dans la Seconde Municipalité, à très peu de distance des Wharfs de débarquement pour les bateaux à vapeur et les chalands.

Magasin de l'Union.—Rue Tchoupitoulas, coin Commerce et Notre-Dame.
Magasin de l'Ouest.—Coin Julie et Foucher.
Magasin du Pelican.—Rue du Commerce, coin Girod et Notre-Dame.
Magasin du Croissant.—Nouvelle-Levée, entre les rues Galennié et Suzette.
Magasin du Phénix.—Rue Tchoupitoulas entre St. Joseph et Julie.
Magasin succursale.—Rue Notre-Dame, entre Tchoupitoulas et Magasins.

Ces magasins sont prêts à recevoir les marchandises de l'Ouest, à bas prix, dans des salles séparées; d'excellents ouvriers sont constamment employés de manière à faciliter l'entrée et la sortie. On garantit la régularité et la promptitude.

EMERSON, TOURNÉ & Co.,

11oct 158, Tchoupitoulas

PORCELAINE

L'ETABLISSEMENT de dorures et peintures sur porcelaine, établi depuis trois ans à Gretna, vis à vis Lafayette vient d'être transféré

Rue de Chartres, No. 110.

Les dames sont respectueusement invitées à visiter le grand assortiment d'objets de nouveauté pour présents d'étrennes, services de diner, de desserts, de thé, de café, de toilettes, tête à tête sur plateau, &c.

Flacons pour essences toutes grandeurs et modèles. Vases pour bouquet, &c &c. Riches tasses à café nouveaux dessins et nouvelles formes; grandes belles tasses avec portrait en miniature du général Taylor.

Grand assortiment de porcelaines blanches et tasses épaisses pour cafés et restaurants.

Nota: Les ordres seront exécutés avec précision, soit pour remplacer les pièces de services dépareillés, ou pour marquer de noms ou initiales les objets donnés en cadeaux. 21 déc—3 m

Charbon! Charbon!
KENNEDY & TAYLOR,

No. 150, rue Magasins, près Girod.

LES ordres laissés pour charbons tels que, Pittsburg passé au crible. Anthracite ou Cannel anglais, seront exactement et promptement exécutés au prix courant en laissant les noms et adresses au magasin de cigares de F. de P. FARRA.

5nov—6m Eng. St Louis et Passage de la Bourse

EN débarquement du navire Bangor, venant de Bordeaux:

40 barriques vin rouge Montferrand,
20 do do Médoc,
20 do do St Emilion,
15 do do St Estèphe,
5 do do Haut Brion,
30 barils vin blanc, à vendre par AUG. MOLIER,

24 jan—6 Rue St Louis, No 90.

TABAC—44 balles Vuelta de Abajo, capes et tripes, en débarquement du brick Titi, de la Havane, et à vendre par L. CANTIN,

21 jan 73 1|2, rue des Magasins

DIVERSES—Reçu par les derniers arrivages:

100 barriques bon vin rouge commun et bon ordinaire, 10 do vieux do do; 500 caisses do do bon ordinaire; 300 do do do fin et extra fin; 50 do do Chambertin et extra fin Romanée; 50 barriques vinaigre blanc; 2 000 boites sardines à l'huile; 10,000 1|2 do do do; 1000 1|4 do do do; 300 do champignons au naturel; 1000 1|2 do do do do; 500 do cèpes à l'huile; 100 1|2 do do do; 1000 do petits pois au naturel; 2000 1|2 do do do do; 500 do truffes pures; 1000 1|2 do do do; 100 caisses fruits au jus assortis, 50 do fraises do do; 50 do prunes à l'eau de vie; 25 do absynthe Suisse; 50 paniers bouteilles vides, à vendre par S. D. GRATIAA,

24 jan 35, rue Natchez.

TOILES—10 caisses 7|8 et 4|4 toiles françaises.
10 do de fantaisie fil rond.
6 do mouchoirs de batiste et de toile; 25 do Platille, Britannias et creas; 3 do Listados bleu et Arabia; 6 do fils blancs et brun; 5 do do brun et gris foncé, à vendre par McDOWELL & PECK,

27 déc 96, rue Gravier

LAMPES solaires, Candélabres, Porte bouquets, &c.—Les soussignés ont l'honneur d'inviter leurs pratiques et le public à venir examiner un assortiment complet et nouveau de ces articles, qu'ils viennent de recevoir, et dont le Sr Maspereau a fait le choix lui-même dans les meilleures fabriques du Nord, et qu'ils offrent à vendre à des prix réduits.

S. MASPEREAU & Co,

21sept 22, rue Condé.

DEPOTS
DES VERITABLES FRICTION MATCHES
DE Wm A. CLARK,

No 200, Rue du Cirque

No 114, Vieille-Levée, entre les deux marchés

L A GUILLEMAIN, Agent

13fev—1an

TATOUT FRÈRES,

No. 161, RUE DE CHARTRES, *Encoignure Toulouse.*

Importeurs directs d'une grande variété de bonneterie, articles de lainage, parfumerie, etc. 18 dec

F. G. BARRIERE & CO.
Magasin de Marchandises Françaises, Anglaises et Américaines,

No 20, rue de Chartres, NOUVELLE-ORLEANS,

Importeurs directs de marchandises françaises

22jn 3

AU PUBLIC.

LE prix moyen de nos achats de farine, étant aujourd'hui de \$6 00, nous donnerons la semaine prochaine, à partir de lundi 15 novembre, VINGT-CINQ pains d'UNE LIVRE chacun, pour une piastre

RODRIGUEZ & Co, Boulangerie des E. U., 241 rue Julie

On y trouvera toujours, aux plus bas prix, des biscuits au soda, au sucre, au beurre et des biscuits français pour navires et pour pilotes. 17 nov

LES soussignés font savoir à leurs habitués et au public en général, qu'à dater de ce jour ils publieront chaque semaine le poids du pain qui sera réglé au cours des farines.

Afin de n'avoir aucun différend avec les personnes qui ne les paient que chaque mois, ils donneront constamment 22 pains 1re qualité pour une piastre, diminuant ou augmentant le poid; et pour faciliter les personnes qui ont des domestiques ou celles qui sont peu fortunées, ils feront une seconde qualité dont ils donneront 32 pains à la piastre, faisant une différence de 25 pour cent en sus de la 1re.

Tarif de cette semaine:

1re qualité..........16 onces;
2e. do..........15 do.

LEFEBVRE & Co.,
DAQUIN FRO.,
DESDUNES POINCY,
V. DUCOM & Co.,
V. N. BOUNY;
MAX BLOCK & Co.

Vermifuge Canadien de J. Winer & Co.

☞ Agence pour la vente en gros, No. 151, rue de Chartres, où devront être adressés, à J. Wright agent pour le Sud et l'Ouest, tous les ordres de ceux qui tiennent à se procurer réellement le médicament de Winer. 28 oct—90j

Bureau pour la vente de propriétés
H. MOELLHAUSEN.
Allée de l'Arcade de Banks, No. 7.

ON fournira des plans représentant la propriété en vente, à la demande du vendeur. Les prix de ces plans ainsi que le courtage de la vente seront des plus modérés.

Les personnes qui désirent acheter des propriétés dans certains quartiers, ainsi que celles qui désirent vendre des propriétés de tout genre, peuvent être assurées qu'il ne leur sera rien chargé, lorsque Mr Moellhausen agira comme agent, à moins qu'il ne réussisse à conclure la transaction.

fév—☞

NÈGRES A VENDRE—Cent cinquante nègres du Maryland, et de la Virginie, arrivant de Baltimore et se composant de domestiques de maison, couturières, cuisinières, blanchisseuses et repasseuses, forgerons, charpentiers, cochers, barbiers et un grand nombre de nègres de champ, lesquels se[ront] vendus à bas prix, et entièrement garantis.

Les habitants et autres trouveront un grand avantage à visiter son stock à la rue de l'Esplanade.

12 nov—90 J. M. WILSON.

Nègres! Nègres!

LE soussigné vient de recevoir et offre à vendre, à son ancien établissement, rue Moreau, No 20, 3e Municipalité, le plus grand et le plus beau lot de nègres qui ait été importé jusqu'à ce jour. Les personnes désirant acheter sont invitées à visiter son établissement.

Pendant la saison, de nouveaux lots seront reçus régulièrement de la Virginie,

5nov 4m Wm F. TALBOT.

EN déchargement du navire Bowditch, du Havre 10 caisses de 331 boites pois verts, à vendre, par E. ROCHEREAU & Co,

21 jan 17 et 19 rue St-Louis

SARDINES—5000 demi-boites de marques Coniée & Martin, et A. Camus, 3000 quarts do, à vendre par E. ROCHEREAU & CO.,

16janv 17 et 19, St-Louis.

POIS VERTS—1,000 boites et 1,000 demi-boites pois verts, à vendre par E. ROCHEREAU & Co,

17janv 17 et 19, St-Louis.

EAU-DE-VIE—34 quarts de pipes de Bedford, 5 demi pipes do, 5 do Castillon 1815, 3 quarts de pipes do, 9 demi-pipes 1825 do, 3 do Pinet Castillon, 3 do Hennessy, à vendre par E. ROCHEREAU & Co,

17janv 17 et 19, St-Louis.

CHAMPAGNE—400 paniers de marques de Ruinart, père & fils, des deux anges, Swan, Tower etc., ayant droit en partie au drawback, à vendre par E. ROCHEREAU & Co,

17janv 17 et 19, St-Louis.

VIN ROUGE—3000 caisses St-Estèphe, St-Julien Chateau Margaux, Léoville, Latour, 20 barriques Chateau de Peyrabède; 30 do St Julien, à vendre par E. ROCHEREAU & Co.

17janv 17 et 19 St-Louis.

A vendre en débarquement du navire [illegible] de Bordeaux.

[illegible]

10 jan 17 et 19 St-Louis

[illegible]

Paroisse Est-Bâton-Rouge—Bord de la Louisiane.

EN vertu d'une commission qui m'a été adressée par l'honorable Cour du Sixième District Judiciaire, pour et dans la paroisse Est Bâton-Rouge, Etat susdit, moi, Manuel Moreno, encanteur pour et dans la dite paroisse, exposerai en vente publique, conformément à la loi, au dernier domicile de John Davenport, décédé dans cette paroisse,

MARDI 29 février A. D. 1848,

Les propriétés suivantes décrites, provenant de la succession du dit défunt; la vente commencera à 10 heures A. M.

Le morceau de terre ou Habitation, sur laquelle demeurait ledit défunt, ayant vingt arpents de face plus ou moins sur le fleuve Mississippi, sur la profondeur de quatre-vingts arpents, bornée en haut par les terres qui appartenaient dernièrement à Josiah Barker, et maintenant à Rouzan & Milne, et en bas par celles de Gilbert Daigre. Sur cette terre il y a environ quatre cents arpents défrichés et propres à cultiver, le restant est bien boisé; cette terre est susceptible d'être une des meilleures habitations sucrières de cette paroisse.

Il existe maintenant dans la Cour de circuit des Etats-Unis, un procès intenté par les héritiers d'un nommé James Fletcher, qui réclament les trois quarts indivis de cette habitation. Ceux qui désireraient acheter sont invités à examiner la nature de la dite réclamation. L'acquéreur devant se charger de défendre ledit procès.

Un autre morceau de terre situé sur le Ward's Creek, borné au nord par les terres de Smith; au sud, par celles de De Passau; à l'ouest, par Kleinpeter, et à l'est, par Gurley & Thomas, contenant quatre cent vingt arpents.

ESCLAVES.	Age de 63 ans	
George,	" 60 "	
Louis,	" 30 "	
Jack	" 65 "	
Tom,	" 35 "	
James,	" 33 "	
Edward,	" 22 "	
Yellow Tom,	" 21 "	
Lambert,	" 21 "	
Alexander,	" 30 "	
Jeremiah,	" 20 "	
Marcelin,	" 20 "	
John,	" 55 "	
Perry,	" 18 "	
Cassimere,	" 16 "	
Little John,	" 22 "	
Sam,	" 35 "	
Augustin,	" 35 "	
Notaby,	" 80 "	
Frank,	" 15 "	
Augustin,	" 12 "	
Joe,	" 18 "	
William,	" 35 "	
James,	" 30 "	
Amy,	" 25 "	
Pauline,	" 18 "	
Betsey,	" 12 "	
Julia,	" 34 "	et son enfant.
Betsey,	" 9 "	
Caroline,	" 3 "	
Sylvia,	" 35 "	et ses 2 enfants.
Ellen,	" 3 "	
Netty,	" 5	mois.
Stephen,	" 30	ans, et ses 4 enfants.
Jeannette,	" 6 "	
Hannah,	" 4 "	
Rosalie,	" 2 "	et
Jelite,	" 26 "	
George,	" 9 "	et trois enfants.
Josephine,	" 4 "	
Ephie,	" 1 "	et
Célestia,	" 22 "	
Marcelin,	" 6 "	et trois enfants.
Odile,	" 4 "	
Clarisse,	" 6	mois
Charles,	" 10	ans
Maria,	" 26 "	et son enfant.
Delphine,	" 2	mois
Louisa,	" 26	ans et son enfant.
Marga et,	" 7 "	
Darkey,	" 50 "	et son enfant.
Bridget,	" 8 "	
Sally,	" 45 "	
Charles,	" 60 "	
Henry,	" 50 "	
Ann Cavelier,	" 18 "	
Anna Mazent,	" 50 "	
Rosalie,	" 18 "	
Charles,	" 19 "	
Celeste,	"	
Yellow Amy,	"	

Aussi—16 mulets, 7 chevaux, 15 bœufs, 19 têtes de bêtes à cornes, 1 cabriolet, 5 charrettes à bœuf, 1 barouche.

Meubles, une montre en or, ustensiles aratoires, &c., &c.

CONDITIONS

Au comptant, à moins qu'il ne soit autrement annoncé le jour de la vente.

3fev—☞ M. MORENO, Encanteur.

Vente par le Marshal des Etats-Unis.

COUR DE DISTRICT DES ETATS-UNIS, pour le District Oriental de la Louisiane—No. 427—(Affaire de faillite) F. S. Conrad, assignee de faillite de A. Maurin, individuellement et comme membre de la société commerciale de A. Maurin & Co. en faillite.

En vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour de District pour le District susdit, en date du 22 janvier 1848, j'exposerai en vente publique, le vendredi, 4 de février 1848, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, entre celles Gravier et Natchez, à midi, les titres, droits et intérêts abandonnés par le failli ci-dessus au dit assignee, sur les propriétés ci-après décrites:

Les billets, débits portés sur les livres et jugements obtenus, tels qu'ils se trouvent portés sur la cédule et annexés à l'ordre de vente, lesquels seront exhibés au moment de l'enchère.

Conditions—comptant.

Bureau du Marshal des Etats Unis, Nouvelle-Orléans, 25 janvier 1848. WM F. WAGNER, Marshal des E. U.

26 jan—23,26,1&4

IL a été conduit aux épaves de la troisième Municipalité, situées rue d'Amour, entre Esplanade et Historre:

1o Un petit poulain gris de fer, presque noir, ayant une tache blanche au front, sans aucune autre marque ni étampe apparentes.

2o Une pouliche baie-brûlée, n'ayant aucune marque ni étampe visibles.

Si les dits animaux ne sont point réclamés par les dits jours qui suivent le présent avertissement, ils seront vendus à l'encan le samedi 5 février, à midi, au lieu accoutumé, encoignure Baronne et Commune, par l'encanteur préposé à cet effet.

26 jan—3 MANUEL PRADOS, Gardien.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Le 22 janvier 1848.

Conseil de la Municipalité No Trois.

Séance de lundi 17 janvier 1848.

RÉSOLU que le maire soit et demeure autorisé à recevoir des soumissions cachetées pendant 10 jours pour la confection des banquettes à faire aux rues nouvellement ouvertes, de la propriété de Mme Colar ci-devant Mager, bien entendu que ces banquettes devront être confectionnées en briques du lac et en curb et gutter stones avec les 3 pieds de pavage, le tout payable en billets de cette corporation à 4, 8 et 12 mois, portant intérêt à raison de 7 p. 0|0, et en cas de non paiement, les reçus de taxes au pair sur lesdits terrains jusqu'à concurrence du coût desdites banquettes.

(Signé) F. SEUZENEAU, Recorder.

Approuvé le 22 janvier 1848.

(Signé) A. D. CROSSMAN, Maire.

Pour copie conforme

A. MAZUREAU, Secrétaire.

Conformément à ce qui précède, avis est par le présent donné que des soumissions cachetées pour la confection des banquettes mentionnées ci dessus, seront reçues au bureau de la Mairie jusqu'au 7 février prochain. A. D. CROSSMAN, Maire.

24janv

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

CONSEIL GÉNÉRAL.

Séance du mercredi 26 janvier 1848.

ORDONNANCE supplémentaire à l'ordonnance intitulée: Ordonnance pour régler la police des drays, charrettes, voitures, cabriolets, fiacres et autres véhicules de louage ou particuliers, et pour régler leur licence, &c., approuvé le 29 décembre 1846.

Art. 1er. Il est ordonné par le Conseil Général de la ville de la Nouvelle-Orléans, que, à dater de la passation de la présente ordonnance, il ne sera pas permis à l'officier ou aux officiers, à la personne ou aux personnes préposées ou qui pourront être préposées par les Municipalités de cette ville, ou par aucune d'elle, à l'effet d'étamper le numéro de la licence de chaque dray, tombereau, waggon, charrette ou autre véhicule ainsi que l'exige l'article 11 de l'ordonnance intitulée: Ordonnance pour régler la police des drays, charrettes, voitures, cabriolets, fiacres et autres véhicules de louage ou particuliers, et pour régler leurs licences, approuvée le 29 décembre 1846, d'étamper aucun dray, tombereau, waggon, charrette ou autre véhicule avant d'avoir préalablement exigé l'exhibition de la licence que l'article 1er de la susdite ordonnance ordonne que l'on prenne au bureau du Maire de cette ville, sous peine d'une destitution.

Art. 2. Il est de plus ordonné que le coût de chaque licence délivrée par le Maire, ainsi que l'exigent les ordonnances maintenant en vigueur, ou qui pourront par la suite être mises en vigueur, soit et demeure fixé à cinquante sous et pas davantage.

Art. 3. Il est de plus ordonné que le propriétaire de toute "charrette portant des légumes au marché" prendra une licence ainsi que l'exige l'article 1er de l'ordonnance susdite, et fera prendre et étamper sur chaque brancard le numéro de la dite licence, conformément à l'article 11 de la même ordonnance. Il paiera pour la dite licence cinquante sous et pour l'étampe 25 sous et pas davantage. Et toute personne contrevenant aux dispositions de la présente ordonnance sera passible des peines et amendes décrétées par l'ordonnance à laquelle celle-ci sert de supplément.

Signé A. W. HAINES, Président.

Approuvé, le 28 janvier 1848.

Signé A. D. CROSSMAN, Maire.

Pour copie conforme:

1er fév A. MAZUREAU, Secrétaire.

CALLIGRAPHIE.

ON peut à tout âge, depuis 6 jusqu'à 60 ans, acquérir en peu de temps une écriture élégante et facile, en s'adressant à MM. DOLBEAR, RUE DE CHARTRES No 20, ET RUE DU CAMP No 15.

Nouvelles classes CETTE SEMAINE.— Nombre des leçons illimitées.

On peut prendre des informations auprès du gouverneur Isaac Johnson; de l'ex-gouverneur A. B. Roman; du rév. docteur Hawks; de l'honorable S. W. Downs, et de MM. Denis Prieur, Joseph Walker, Baillie, Peyton, Soler; ainsi que des hommes d'affaires de la Nouvelle-Orléans.

Heures de leçons, de 9 à 11 heures A. M.; de 4 à 6 et de 7 à 9 heures P. M. 1 fév

Vingt-cinq piastres de récompense.

PARTI marron de chez le soussigné, le 25 courant, le nègre nommé CORNELIUS, âgé d'environ 30 ans, taille de 5 pieds 6 pouces, teint très noir, et maigre de corps. Il a des manières aisées et est poli quand on lui parle et prompt à répondre. Il est à croire qu'il cherchera à se louer comme matelot sur quelque bateau à vapeur. La récompense susdite sera donnée à celui qui le ramènera au soussigné, ou le conduira à la geôle, de manière à ce qu'on puisse le réclamer.

EMERSON, TOURNE' & Co,

22jan—☞ 158, rue Tchoupitoulas

25 de Récompense.

PARTIE marronne, vers le 9 courant, la mulâtresse MARY alias JOSEPHINE, âgée d'environ 18 ans, mince de corps, figure agréable, taille de 5 pieds 4 ou 5 pouces, ayant appartenu à M. Peant.

Les capitaines de steamboat ou autres personnes qui la recevront seront poursuivis conformément à la loi.

La récompense ci-dessus sera payée à quiconque la logera dans une des geoles, en s'adressant au Nos 17 et 19, rue St Louis. 15 jan—1m

10 de Récompense.

PARTI marron de l'habitation Auguste Rugnio, le 26 novembre, le nègre MACIE, âgé d'environ 35 ans, taille 5 pieds 6 pouces, parlant français et anglais. Une récompense de \$10 sera donnée à celui qui le logera dans une des geôles de la Nlle-Orléans.

21déc—☞

\$100 de Récompense

SERONT donnés à celui qui logera dans une des geoles de l'Etat le mulâtre créole JEAN, âgé de 25 ans, taille de 5 pieds et 5 pouces. Le dit mulâtre s'est absenté de l'habitation du soussigné, paroisse St Charles, le [illegible] dernier. Marque particulière: un bouquet de cheveux blanc au milieu de la tête. Paroisse St Charles, 27 septembre 1847. S'adresser à la Nouvelle-Orléans chez J. & J. Tardos, 15, rue Conti,

20sep—☞ O. St. AMAND.

COUVERTURES bleues et vertes, reçues par le navire Victoria, de Bordeaux;

[illegible] couvertures blanches de Giamias.

[illegible]

[illegible]

Lots des meilleures terres de la Louisiane, à vendre sans réserve.

PAR BEARD, CALHOUN & CO.

P. E. LAYET, encanteur.

JEUDI 17 février 1848, il sera vendu à l'encan à l'Arcade de Banks et sans réserve, les lots de terre ci-dessous décrits, et situés dans les paroisses d'Iberville, Pointe-Coupée, Ouest-Bâton-Rouge, Plaquemines et convenables pour la culture de la canne à sucre, et du coton: La vente commencera à midi:

Terres à Iberville.

No Cert.		Sect.	Town.	Range.		No Acres.
886	lots 2&3,	23	7	9		177,58
879	S W qr.	25	7	9		160,00
881	S E qr.	25	7	9		160,00
872	N W qr.	26	7	9		156,40
878	S W qr.	26	7	9		156,40
875	S E qr.	26	7	9		156,40
880	S W qr.	27	7	9		160,00
887	S E qr.	27	7	9		160,00
877	lot 2	28	7	9		80,00
1194	lots 2&3,	45	8	10		160,94
1189	lot 6	45	8	10		102,18
1163	N E qr.	46	8	10		156,80
1185	S E qr.	46	8	10		156,90
1282	S W qr.	47	8	10		156,90
1184	S E qr.	41	8	10		160,75
1167	lot 2	38	8	10		156,80
1166	lot 1	38	8	10		160,76
1176	lots 3 & 4,	38	8	10		160,00
1160	N E qr.	39	8	10		156,41
1177	N W qr.	39	8	10		156,00
1173	N E qr.	40	8	10		156,00
1175	N W qr.	40	8	10		156,00
1187	N E qr.	40	8	10		156,00
1225	N W qr.	46	8	10		156,00
1190	N W qr.	46	8	11		17,58
400	N E qr.	27	7	9		160,00
876	N E qr.	27	7	9		156,00
250	1|2	34 & 77	7	9 & 10		137,01
230	1|2	2	8	9	Bay. Maringouin	
229	1|2	55	7	10	do.	166,25
230	1|2	69	8	10	do.	
229	1	2	78	7	10		
353	1	2	3	8	9		
353	1|2	69	8	10	do.	172,30
753	1	2	79	7	10		
333	1|2	5 & 29	8	9 & 10	do.	162,76
333	1|2	5 & 30	8	9 & 10	do.	162,25
334	1|2	4 & 31	8	9 & 10	do.	210,10
335	1|2	41 & 38	8	10	do.	167,97
338	1|2	45	8	10	do.	157,30
336	1|2	46	8	10	do.	167,26
337	1|2	47	8	10	do.	167,26
338	1|2	44	8	10	do.	170,00
334	1|2	11	8	10	do.	168,00
337	1|2	31	8	9	do.	160,00
339	1|2	57	8	9	do.	160,00
340	1|2	36	8	9	do.	160,27
341	1|2	37	8	9	do.	161,45
342		33	8	9		150,00
370		53	8	9		160,00
874		53	8	9		154,17
880	N W qr.	97	7	9		160,00
345		28	8	9		160,33
349		43	8	9		160,00
873	N W qr.	43	8	9		160,00
336	1|2	45	8	9		153,93
344	1|2 *	34	8	9		160,00
335	1|2 *	34	8	9		167,11
333	1|2 *	33	8	9		160,15
877		36	7	10	B. Gro. Tête	80,70
276	1|2 S W qr.	56	8	11	do.	160,00
370	S W qr.	41	8	11	do.	160,00
380	1|2 S E qr.	41	8	11	do.	160,76
380	N W qr.	41	8	11	do.	160,00
416		11	7	10	do.	177,80
1160		14	8	10 & 11	do.	162,41
1178		12	8	10 & 11	do.	160,00
1179		9	8	11	do.	223,94
1186		6	8	11	do.	161,56
1084	lot 2 de	31	8	11	do.	151,56
1385	S W qr.	33	8	11	do.	160,76
306	1|2 S E qr.	33	8	11	do.	159,16
1180		40	9	11	B. Plaquem.	160,70

Terres à la Pointe-Coupée.

No. Cert.		Sect.	Town.	Range.		No. Acres
892		30	4	8	B. Fordoche.	170,00
1106	1|2 lots 1 & 3,	91	4	8	do.	155,93
1193	"	2	82	8	do.	154,35
493	lots 3 & 4,	116	6	9	do.	165,50
1193		89	4	8	B. Gros Tête	133,61

Terres à Ouest-Bâton-Rouge.

No. Cert.		Sect.	Town	Range.	No. Acres
1360	1|2 S W qr.	18	6	11	160,00
1364	1|2 S E qr.	19	6	11	160,00
1363	1|2 N W qr.	19	6	11	160,00
1367	1|2 N E qr.	19	6	11	160,00
1366	1|2 S W qr.	17	6	11	160,00
1364	1|2 N W qr.	17	6	11	160,00
1365	1|2 S W qr.	18	6	11	160,00
1368	1|2 N W qr.	27	6	11	160,00
1361	1|2 S W qr.	27	6	11	160,00

Terres à Plaquemines.

No. Cert.	Sect.	Town.	Range.	No. Acres
1379	20	19	17	172,31
1380	13	20	20	161,14
1154	16	18	16	174,72
1156	35 & 3	19	17 & 18	144,37
876	9	20	29	161,57
886	17	19	17	161,90
879	13	19	16	175,41
875	7	19	16	161,97
875	12	17	15	161,97
887	12	19	15	145,33
1164	13	18	16	153,78
1167	15	18	16	155,00
1163	3	19	16	161,97
1169	4	20	20 & 29	158,00
1163	9	19	17	170,35
1049	20	19	17 E	161,34
1049	20	19	17	161,50
1091	17	19	17	158,58
1092	22	19	17	159,00
1093	27	19	17	160,00
1094	20	19	17	160,00
1194	36 & 4	19	17 & 18	135,00
1157	14	19	16 E	132,85
1196	18	20 W	20	161,74
1201	13	20	21	163,00
	23	18	16	
1569	27	21 E	19 E	162,44
1160	18	18	15	160,00
1161	41	20	18	161,30
1162	17	20	18	158,00
1162	19	20	18	160,00
3006	4	8 W	11 E	133,43
3007	5	8	11 E	147,90
1568	23	9	11 E	160,85
1596	1|2 S W qr. 19	6	11	160,00
1587	32	9	11	164,80
1588	27	9	11	165,19
1585	1|2 S W qr. 19	6	11	160,93
1177†	4	20	20 & 29	162,55
1178†	1	20	20 & 29	164,17
1175†	5 & 3	20	20 & 29	161,90

Terres à Terrebonne.

No. Cert.	Sect.	Town.	Range.	No. Acres
2085	7	8 W	11	308,36

Terres à l'Assomption.

No. Cert.	Sect.	Town.	Range.	No. Acres
1197 S W qr.	43	15	15	155,34

Terres dans la paroisse de Livingston.

No. Cert.	Sect.	Town.	Range.		No. Acres
342 lots 1,2,4,5,8	20	6 S.	3 E.	Springfield	315,76
343 N W qr. de	32	6 S.	3 E.	do	161,50
344 S W qr. de	29	6 S.	3 E.	do	160 34
345 lots 1, 2, 3	30	6 S.	3 E.	do	331,00

* Ces trois certificats seront vendus pour le compte et risques de S. Dezier, qui n'a pas rempli les conditions de la vente qui lui avait été faite le 17 février 1847.

† Ces trois certificats seront vendus pour le compte et risques de Tagliafero, qui n'a pas rempli les conditions de la vente qui lui avait été faite le 18 février 1847.

CONDITIONS DE LA VENTE—Un quart comptant et la balance à 1, 2 et 3 ans, sur billets endossés à satisfaction, payables à la banque de la Louisiane, à la Nouvelle Orléans, portant intérêt à raison de six pour cent par an, du jour de la vente, et huit pour cent par an, jusqu'à paiement final, en cas de non paiement à échéance, et garantis par hypothèque sur les propriétés.

Les titres des Etats-Unis ont été retirés pour toutes les terres ci dessus offertes en vente, et seront remis à l'acheteur avec titres de quittance du vendeur. Les acheteurs prendront eux-mêmes possession à leurs propres frais.

Les actes de vente seront passés pardevant H. B. Cenas, aux frais des acquéreurs. Le comptant devra être payé, entre les mains du notaire dans les quarante-huit heures suivant la vente.

Les plans de ces diverses propriétés sont exposés au bureau de MM. Beard, Calhoun & Co., 8, Arcade de Banks. 10 jan—☞

Garthwaite, Payan & Co,

10, rue du Canal, entre Chartres et V.-Levée,

ONT reçu par les navires suivants, Southern, Manchester et Richard Cobden, qu'ils offrent à des prix excessivement bas pour du comptant ou l'équivalent, les marchandises suivantes, par eux manufacturées.

Habits et lévites en drap français, anglais, allemand et américain, de couleur noire et bleue; paletots, palatots sacs; habits vestes nouveau genre à la Cerro Gordo et à la d'Isny, de casimir anglais et américain; tweeds unis, à carreaux, couleur fantaisie et noire.

Pantalons casimir, satin laine et drap noir français, casimir noir à côte et à maille, casimirs fantaisie de toutes couleurs, à carreaux, à raies et gris de fer, satinet ou casimir américain, moitié laine et coton, satinet noir, vert, bleu uni, gris de fer, à carreaux, à raies et noir uni. Casimir uni et de fantaisie, cotonnade française et américaine et log cabin pour nègres, mérinos noir, français, allemand et anglais.

Gilets de démons, cachemire fantaisie, velours soie noire, satin noir et de couleur, alépine noire, basin blanc et de toutes sortes de couleurs, poil de chèvre uni et de couleur, soie croisée française, de Barrath, moire, à raies, à fleurs et à carreaux, étoffes de Paris à dessins, à fleurs d'argent et à fil d'or pour noces et bals, lévites blancs, bleu clair et paille, articles d'été [illegible].

Chemises toile d'Irlande, coton devant toile, toile à raies et à dessins, indienne, coton à raies, Silesia, Hickory, tricots blanc écru et couleur de laine, tricots laine, mérinos, d'hiver et d'été.

Articles assortis—Bretelles gomme élastique des manufactures françaises et américaines; chaussettes, cols, et allemands, cravates, écrues, prix de \$1 à \$3 et [illegible]; [illegible] noir et de couleur, [illegible] poil de chèvre, noir et [illegible].

[illegible]

[illegible] M. GRIALLERO, [illegible]

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

[illegible]

PAR N. VIGNIÉ, Encanteur.

SAMEDI, 5 février, à midi, il sera vendu à la Bourse de la Cité, rue St Louis,

Un terrain sur la rue Roman et les rues Hôpital et Chemin du Bayou, près de Tivoli, mesurant 57 pieds et 8 pouces de face à la rue Roman, sur une profondeur de 109 pieds; ensemble la jolie maison à quatre appartements, cuisine, écurie, pigeonnier, et toutes les dépendances qui s'y trouvent. Le terrain est très élevé avec un joli jardin, arbres d'agrément, plantes, arbres fruitiers, &c.

Termes et Conditions—Un cinquième comptant, et la balance à un crédit de 6, 12, 18 et 24 mois, en billets endossés à satisfaction et garantis par hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. 4 fev

Voiles, Cordage, Fer, &c.

PAR J. B. BLACHE & CO, Encanteurs.

MARDI 8 du courant, il sera vendu, à midi, dans la Cour de la Douane, d'ordre du Secrétaire du Trésor,

Une grande quantité de marchandises, consistant en partie, de voiles, cordage, vieux fer, poulies, outils de forgerons, &c, &c. 4 fev

15 *beaux esclaves arrivant de Virginie, pour être vendus sans limite.*

PAR BEARD, CALHOUN & CO.

P. E. LAYET, Encanteur.

IL sera vendu à l'encan, mardi 8 du courant, à midi, à l'Hôtel St-Louis, les esclaves suivants, très bons sujets et de bonne mine, savoir:

1. CHARLES, âgé de 22 ans, a travaillé chez un serrurier cinq ans et est bon forgeron.
2. LOUIS, do 19 do excellent domestique de maison et très bon sujet.
3. ELLICE, " 21 " excellent nègre de champ.
4. GEORGE, " 20
5. MOSES, " 30 " charretier
6. ANTHONY, " 24 " nègre de champ.
7. HENRY, " 20 " " "
8. FRANK, " 20 " " "
9. HEMLY, " 24 " " "
10. HENRY, " 26 " " "
11. GEORGES, " 9 domestique de maison très intelligent.
12. LEWIS, " 23 excellent cocher, do do.
13. FANNY, " 18 femme de Lewis, bonne couturière
14. CANDLISH, " 18 blanchisseuse américaine, et négresse de champ.
15. FRANCIS, " 18 griffe, cousant bien, excellente coiffeuse, femme de chambre et pâtissière.

Les esclaves ci dessus sont pleinement garantis des vices et maladies prévus par la loi, avec les titres de ville garantis.

Actes de vente pardevant J. R. Beard, notaire public, aux frais des acquéreurs. 4 fev

Vente sans réserve.

PAR S. GUINAULT, Encanteur.

IL sera vendu le samedi, 5 février 1848, à midi précis, à la Bourse de la Cité, rue St Louis,

La mulâtresse MELINDA, d'environ 20 ans, depuis son bas âge dans le pays, parlant les deux langues, très bonne cuisinière.

La mulâtresse CELINA, créole, parlant les deux langues, et faisant généralement un peu de tout, avec son enfant de 8 mois, sujet de confiance et recommandée comme nourrice.

Ces esclaves sont garantis des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions, à la vente. 3 fev

Belle famille à l'encan, pour cause de départ.

PAR H. J. DOMINGON.

SAMEDI prochain, 5 du courant, à midi, il sera vendu à la Bourse de la Cité, une famille d'esclaves, composée de:

La négresse KESIGHT, depuis longtemps dans le pays, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, avec ses trois enfants.

RANDI, négrillon, très intelligent, de 9 ans.
WILLIAM, do do do de 6 ans.
MARGUERITE, de 6 mois, tous garantis des maladies et vices prévus.

Conditions, à la vente.

Acte de vente chez Lareschè, not. pub. 3 fev

Cuisinières, Blanchisseuses et Repasseuses.

PAR N. VIGNIÉ, encanteur.

SAMEDI 5 février 1848, à midi, il sera vendu à la Bourse de la Cité, rue St Louis:

MARY, négresse âgée d'environ 19 ans, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse.

MARIA, négresse âgée d'environ 25 ans, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, parlant le français et l'anglais.

HARRIET, négresse âgée d'environ 16 ans, très forte, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse.

BANKS, mulâtre âgé d'environ 17 ans, bon domestique de maison et bon cocher.

Les dits esclaves sont entièrement garantis.

Termes et conditions—La moitié comptant, et la balance à 6 mois de crédit, en billets endossés et garantis par hypothèque spéciale.

ELIZA, négresse âgée d'environ 27 ans, très bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, avec ses deux enfants, Henry, négrillon âgé d'environ 10 ans, et Eliza, âgée d'environ 5 ans, tous pleinement acclimatés. Conditions comptant. 3 fev—3

PROPRIÉTÉ CI-DEVANT DE J. MAGER.
Grande vente de terrains sur et près de l'Esplanade.

PAR N. VIGNIÉ ET P. E. TRICOU.

LUNDI, 6 mars 1848, et les jours suivants, il sera vendu à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis

Quatre-vingt-treize lots de terre, avantageusement situés, et provenant de la division de la belle propriété ci-devant appartenant à M. J. Mager, et comprise entre les rues Esplanade, Mystérieuse, Histoire, St Bernard, Bons Enfans, Plauche, Villeré et Robertson. Le tout conformément au plan dressé par Allou d'Hemécourt en date du 16 décembre 1847.

Les banquettes en face des rues Histoire et Mystérieuse, seront confectionnées en briques et en curb stones, à la charge de la Municipalité No 3.

Termes et conditions—Un quart comptant et la balance à un crédit de 12, 18, et 24 mois, en billets endossés à la satisfaction du vendeur, garantis par hypothèque spéciale sur les dites propriétés, et portant intérêt à huit pour cent l'an, en cas de non paiement, à compter de l'échéance jusqu'à parfait paiement.

Les acquéreurs se feront mettre en possession par le voyer de la Municipalité No. 3, et ce à leurs frais.

Les actes de vente pardevant A. Mazureau, notaire public, aux frais des acquéreurs. Des plans des dits 93 lots de terre sont maintenant exposés aux bureaux des dits encanteurs, des plans lithographiés seront distribués les jours de la vente.

3 fev—11j

Succession d'Antoine Rouchard.

Terrains de valeur sur la rue des Bons-Enfans.

PAR S. GUINAULT, Encanteur.

SAMEDI, 12 février, à midi, il sera vendu à la Bourse de la Cité, rue St-Louis:

ONZE LOTS DE TERRE situés au faubourg Franklin, dans l'ilet compris entre les rues des Bons-Enfans, Mandeville, Espagne et Morales, le tout conformément à un plan dressé par L. Surgi, en date du 28 janvier 1848.

Le lot No. 1 forme l'encoignure des rues Bons Enfans et Espagne, et mesure 30 pieds 10 pouces et 7 lignes de face à la rue Bons Enfans, sur 100 profondeur de 96 pieds 7 pouces et 2 lignes face à la rue d'Espagne.

Les lots Nos. 2, 3, 4 et 5 sont contigus et mesurent chacun, 30 pieds 10 pouces et 7 lignes de face à la rue des Bons Enfans, sur une profondeur de 90 pieds 7 pouces et 2 lignes.

Les lots Nos. 6 et 7 mesurent chaque, 30 pieds 10 pouces et 7 lignes de face à la rue des Bons Enfans, sur une profondeur de 120 pieds 7 pouces et 2 lignes.

Les lots Nos. 8 et 9 mesurent chaque 30 pieds 10 pouces et 7 lignes de face à la rue des Bons Enfans, sur une profondeur de 90 pieds 7 pouces et 2 lignes; le No. 9 touche celui de l'encoignure de la rue Mandeville.

Le lot No. 10 mesure 30 pieds de face à la rue Mandeville, sur une profondeur de 123 pieds 7 pouces et 4 lignes; ce lot se trouve à environ 90 pieds de la rue des Bons-Enfans.

Le lot No. 11 mesure 30 pieds de face à la rue d'Espagne, sur une profondeur de 123 pieds 7 pouces et 4 lignes; ce lot est à environ 90 pieds de la rue des Bons Enfans.

L'attention des acheteurs est particulièrement appelée sur cette vente qui aura lieu pour opérer un partage.

Les banquettes face aux susdits terrains sont faites en curb-stones et briques, et sont payées.

Conditions—Un tiers comptant, la balance à un crédit de 6 et 12 mois, en billets endossés et garantis par hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente pardevant Jh. Cuvillier, notaire public. 31 jan

Vente positive de Terres à Sucre de Valeur, à Lafourche Intérieure.
PAR BEARD, CALHOUN & Co.

P. E. LAYET, Encanteur.

IL sera vendu à l'encan vendredi 18 février, à midi, à l'Arcade de Banks:

Une certaine étendue de terre située dans la paroisse de Lafourche Intérieure, formant une partie de terre connue sous le nom de Vacherie de Dugue Livaudais, et est représentée telle sur un plan dressé par Bourgeroi, député voyer des Etats Unis, sous date du 25 avril 1837, et déposé comme plan 42 dans le bureau de J. Seghers.

N. B. La dite terre désignée sous le No. 34 et de la forme d'un parallélogramme, mesure 80 arpents de long, sur environ 30 arpents de profondeur, et contient environ 2466 arpents de superficie.

Cette propriété est sur le derrière de celle de M. Pugh.

Conditions: Un quart comptant, balance à 1, 2 et 3 ans de crédit, avec intérêt du jour de la vente jusqu'à celui de l'échéance à 6 pour cent par an. Si les dits billets n'étaient pas payés à échéance ils porteraient de ce jour intérêt à 8 pour cent jusqu'à paiement final.

Acte de vente pardevant J. R. Beard, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 21 jan

COGNAC Pellevoisin ayant droit au drawback 30 demi-pipes 4me preuve Cognac Pellevoisin.

35 quarts do do do do
20 barils do do do
10 do 3me preuve vieux do do
30 do 1825 do do do do

à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co, seuls agents de MM. Pellevoisin aîné et Co. de La Rochelle, 99, rue de la Douane. 10 jan—1m

COGNAC Pellevoisin, foncé en couleur, ayant droit au drawback:

5 demi-pipes Cognac Pellevoisin, 4me preuve, foncé en couleur,
15 quarts do do do do

à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co, seuls agents de MM. Pellevoisin aîné & Co. de La Rochelle, 99, rue de la Douane. 10 jan—1m

EN débarquement du navire Vistula de Bordeaux:

10 demi-pipes Cognac Pellevoisin, 4me preuve,
20 quarts-pipes do do 4me do
5 demi-pipes do do 4me do
foncé en couleur,
15 quarts-pipes do do 4me du
foncé en couleur,
20 barils vieux do do 1825
8 do vinaigre,
4,000 demi boites sardines à l'huile,
1,080 demi-boites maquereaux à l'huile,
100 caisses cerises à l'eau de vie,
10 do marasquin,
10 do eau-de-vie de Dantzic, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co,

10 jan—1m 99, rue de la Douane.

EN débarquement du navire Victoria, de Bordeaux:

20 barriques St-Julien,
20 do Chateau Margaux,
20 do St-Estèphe,
19 do Cantenac,
8 do Pauillac,
48 do Cantenac (preuve Bachelot),
10 do Beychevelle,
187 caisses vin rouge [Pauillac Médoc].
47 do Cantenac [Médoc].
74 do St-Julien, Beychevelle,
100 do St-Julien, Médoc.

P. LONGIS, 116 rue Royale.

24 jan

TÉRÉBENTINE—50 barils térébenthine en déchargement du brick Amanda de Wilmington, à vendre par NATHAN JARVIS & CO.,

26 jan [illegible]

Dépôt de grands vins de Bordeaux.

LES soussignés, seuls agents pour les Etats-Unis, de la maison Barton et Guestier, de Bordeaux, offrent en vente une fourniture qu'ils viennent de recevoir, elle se compose de:

[illegible]

[illegible] vendre par JOHN O. WOODRUFF & CO.

VENTES DE [illegible]

[illegible]

PAR SYKES & HYDE.

A. DUVALL, Encanteur.

VENDREDI, 4 courant, à 10 heures et demie, il sera vendu aux magasins d'encan, No 51, rue des Magasins vis à vis l'Arcade de Banks

10 caisses indiennes, 8 caisses coton blanc, 5 caisses toile, 4 caisses mouchoirs, 4 caisses parapluies de soie et gingham, 10 balles denims, 12 balles habillements à nègres, 20 caisses épingles à têtes solides, ainsi qu'une variété d'autres articles. 3 fev

Habillements, Bottes, Brodequins et Souliers.

PAR SYKES & HYDE.

A. DUVALL, Encanteur.

IL sera ajouté à la vente que nous devons faire aujourd'hui vendredi, 4 courant, à 10 heures et demie, 125 caisses bottes, brodequins et souliers, ainsi qu'un grand assortiment d'habillements, convenables à la saison, telles que pantalons en casimir, habits, vestes, lévites et des chemises.

3 fev—1f.

Aux Serruriers, Habitants et autres.

PAR BEARD, CALHOUN & Co.

P. E. LAYET, Encanteur.

VENDREDI 4 courant, à midi, il sera vendu à l'Arcade de Banks, l'esclave HENRY, âgé de 30 ans, excellent serrurier et ingénieur mécanicien, capable et très intelligent, convenable pour une sucrerie.

KING, âgé de 28 ans, excellent serrurier, à un genou raide depuis son enfance.

KETTY, âgée de 20 ans, bonne servante de maison, couturière, blanchisseuse, repasseuse et cuisinière américaine.

Les esclaves ci dessus appartiennent à un individu et sont pleinement garantis des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions: comptant.

Actes de vente pardevant J. R. Beard, notaire public, aux frais des acquéreurs. 1fev

Vente de la salle de bal Pontchartrain rail road et du café faisant partie de l'établissement.

PAR ANTHONY FERNANDEZ.

Encanteur.

Bureau rue Toulouse, No 57.

VENDREDI prochain, 4 du courant, à 4 heures de l'après-midi, il sera vendu sur les lieux, la dite salle de bal, encoignure Moreau et Champs-Elysées, ainsi que le café dudit établissement, en bloc.

Conditions à la vente.

☞ On vendra à l'amiable avant la vente, en s'adressant sur les lieux. 1fev

VENTES A L'ENCAN.

Vieux Madère et autres vins de choix.

PAR F. H. PETITPAIN

SAMEDI 5 février, il sera vendu, à 11 heures, à son magasin d'encan, No 8, rue du Canal:

9 quarts, 6 huitièmes de pipe vieux Madère de dix ans,

1|2 de barrique vieux vin de choix de Boal
2 quarts do do do de Sercial;
1 do do do do Madère 1826
1 do do do do do dix ans,
1 do do do do do do
50 caisses vieux Madère de Naily
17 do do vin de Xerès;
20 do vin de St Julien.

Conditions à la vente. 3 fev—3

Livres! Livres! Livres!

Vente pour cause de départ.

PAR N. VIGNIÉ, Encanteur,

SAMEDI 5 février, à 4 1|2 heures de l'après midi, il sera vendu, à l'encoignure des rues Conti et passage de la Bourse, au premier, et sans réserve

Une bibliothèque contenant plus de 1,200 volumes d'œuvres des auteurs les plus distingués. Des Catalogues seront distribués à la vente. 2 fev—3

Propriété de valeur dans le faubourg Tremé.

PAR S. GUINAULT, Encanteur.

IL sera vendu samedi, le 5 février 1848, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis, entre Royale et Chartres,

UN LOT DE TERRE situé à l'encoignure des rues Douane et Villeré, mesurant environ 32 pieds de face à la rue de la Douane, sur environ 100 pieds de profondeur, et face à la rue Villeré.

Un lot de terre contigu au précédent, et mesurant 32 pieds de face à la rue de la Douane, sur environ 100 pieds de profondeur.

Un lot de terre mesurant environ 27 pieds de face à la rue Villeré, sur une profondeur d'environ 64 pieds ensemble, une maison en briques à étage avec ses dépendances.

13 lots de terre situés au faubourg Tremé, et désignés par les Nos. 1 à 13 inclusivement, de l'ilet renfermé par les rues Laharpe, Lapeyrouse, Galvez et Tonti.

Les susdites propriétés seront vendues conformément aux plans qui seront déposés à la susdite Bourse, quelques jours avant la vente.

Conditions—Un tiers comptant, et la balance à un crédit de 6, et 12 mois, en billets endossés à satisfaction et garantis par hypothèque jusqu'à parfait paiement. 2 fev

Vente sans réserve.

D'une propriété de valeur, sur le chemin du Bayou, Municipalité No. 1.

PAR S. GUINAULT, Encanteur.

IL sera vendu samedi, le 5 février 1848, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis,

UN BEAU TERRAIN mesurant au pied français, 30 pieds de face au chemin du Bayou, sur une profondeur irrégulière de 117 et de 120 pieds entre Roman et Prieur. Ce terrain se trouvant à la jonction des rues de l'Hôpital et du chemin du Bayou, est admirablement placé et est d'une élévation d'environ deux pieds au dessus de la banquette, ensemble une maison neuve non achevée bâtie à une certaine distance de la rue, ayant quatre appartements à feu, deux sur le devant et deux sur le derrière, la banquette est faite et payée.

Conditions—\$450 comptant, et la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Acte de vente pardevant A. Doriocourt, notaire public. 2 fev

BELLES PROPRIÉTÉS FONCIÈRES,
Dans la Municipalité No 1.

Succession de dame Mary Gaynan Williams, Vve de feu David Urquhart.

PAR N. VIGNIÉ, Encanteur.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 17 janvier 1848, il sera vendu, lundi 21 février, 1848, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis, les propriétés suivantes, dépendant de ladite succession.

UN GRAND LOT DE TERRE, situé en cette ville, compris dans l'ilet borné par les rues Royale, Canal, Bourbon et Douane. Ledit lot mesure 44 pieds 4 pouces de face à la rue Royale, sur une profondeur du côté de la rue du Canal de 127 pieds 10 pouces et 5|6 de pouce, de la 16 pieds 7 pouces et 3 lignes sur une ligne courant vers la rue de la Douane, et de là 31 pieds 1 pouce et 1 ligne sur une ligne courant vers la rue Bourbon et continuant vers la rue de la Douane, et borné de ce côté par la propriété Trudeau, et du côté de la rue de la Douane il mesure en profondeur 116 pieds 8 pouces et 3|6 de pouces, de là, sur une ligne courant vers la rue de la Douane, 11 pieds 8 pouces et 5 lignes, de là sur une ligne oblique courant vers la rue Bourbon et ouvrant du côté de la rue de la Douane, 40 pieds 5 pouces et 3 lignes, et borné de ce côté par les propriétés Vance et Carmick, et 39 pieds 6 pouces sur la ligne du fond et borné sur cette ligne en partie par la propriété de M. J. Touro, et en partie par la propriété ci après décrite. Ensemble la grande et belle maison en briques à trois étages, contenant un grand magasin et 14 chambres, cuisine haute en briques contenant 7 pièces, écurie, remise, cuve, water works, &c, et 240 actions du fonds capital de la Banque de l'Union.

Un autre beau lot de terre situé dans le même ilet, et mesurant 41 pieds 4 pouces et 1|2 de pouce de face à la rue Bourbon, sur une profondeur de 160 pieds 6 pouces du côté de la rue du Canal, et borné par la propriété de M. J. Touro, et du côté de la rue de la Douane 41 pieds 2 pouces, et de là sur une ligne oblique, 121 pieds 1 pouce et 4|6 de pouce, et de ce côté par la propriété de la ville et celle de A. Fisk, veuve Carmick, et Sigur. Et 22 pieds 4 pouces sur la ligne du fond, et borné sur cette ligne par la propriété ci-dessus décrite.

Ensemble les Deux Belles Maisons en briques, à trois étages, contenant chacune six chambres,— cuisines hautes en briques, contenant chacune six pièces, cuves, water-works, &c., &c. et toutes les améliorations qui en dépendent.

TERMES ET CONDITIONS

L'acquéreur de la propriété premièrement décrite, sur la rue Royale, sera tenu d'assumer le paiement d'un billet de \$3,750 en faveur de la Banque de l'Union de la Louisiane, du le 1er avril 1848, garanti par 230 actions du fonds capital de ladite banque de l'Union de la Louisiane, qui reposent et qui sont attachées à la dite propriété, le dit billet peut être renouvelé selon la charte de la dite banque. La balance de l'adjudication de cette propriété, ainsi bien que celle de la propriété secondement décrite (sur la rue Bourbon) sera comme suit.—Un tiers comptant, la balance à un crédit de six, douze et dix-huit mois, en billets endossés à la satisfaction de l'exécuteur, divisés en coupons, garantis par hypothèques spéciales sur lesdites propriétés, et portant intérêt du jour de la vente, au taux de 8 pour cent par an jusqu'au parfait paiement. Les actes de vente, pardevant T. Guyol, notaire public, aux frais des acquéreurs.

Un plan des susdites propriétés est maintenant exposé au bureau de l'encanteur. 29 jan—15

Liqueurs! Liqueurs!

No. 20, rue St-Louis.

EN magasin et à vendre par le soussigné:

500 paniers anisette superfine;
100 paniers do surfine;
100 do do fine;
150 caisses curaçao;
100 do marasquin;
100 do eau verte;
100 do absinthe;
150 do kirsch;
100 paniers guignolet;
50 caisses eau de vie de Dantzick;
100 do liqueurs assorties superfines;
100 do do do surfines;
100 do do do fines;
50 do Stoughton bitters;
50 do peppermint;
50 do cerises à l'eau de vie;
50 do raisins à l'eau de vie;
100 do fruits assortis à l'eau de vie;
50 do prunes à do;
50 do jus de limon;
50 barils anisette, diverses qualités;
25 do mérise do do;
10 do Stoughton bitters;
10 do peppermint;
10 do Mayorque;
50 caisses liqueurs Martinique;
2 punchons Irish Whiskey;
10 quarts de pipes vieux Cognac;
10 barils Monongahela whiskey;
2 punchons rhum Jamaïque;
2 pipes genièvre de Hollande;
10 barils madère;
50 do brandy gin du pays.

F. ROUMIEU.

21 jan— Rue St-Louis, No. 20

DE FOREST & Co.
Marchands-commissionnaires en gros,

ET AGENTS

Pour la vente de Marchandises manufacturées [à] l'Est.

No. 20, RUE DE LA DOUANE.

1er déc

MARCHANDISES sèches en débarquement et à vendre par les soussignés.

Couvertures de laine bleues, blanches, grises et vertes; kerseys et linseys; coton écru pour nègres, cotons blancs et écrus de 3|4, 7|8, 4|4, 5|4, 6|4, 9|4 10|4 et 12|4 de large; gingas coton à carreaux; damiers des manufactures Monroe Fall et Co, Hamilton et York; coutils à matelas; coton écru légère à carreaux; do guinganas; do épaisses; indiennes rouges à petits dessins pour enfants; mousselines de laine anglaises, mousselines bleues et unies, cotonnade chambrays; flanelles blanches de Rogers et Welsch; flanelles jaunes, vertes, blanches et rouges; cotonnade rayée pour chemises; satinets et casimirs; bas et chaussettes de laine, coton, &c. Un assortiment complet d'indiennes, etc, etc.

F. G. BARRIERE & Co,

15sept 20, Chartres.

CHAUSSONS DE LAINE—10 caisses chaussons de laine tricotés, extra fort pour la campagne, à vendre par FROST & CO,

10 janv 10, rue des Magasins.

MARCHANDISES nouvelles en gros — Reçues par les derniers arrivages du Havre, et à vendre par les soussignés:

[illegible]

[illegible] vendre par NATHAN & JARVIS,

27 déc [illegible] Magasins et Commune

[illegible] Jackson, [illegible]

[illegible], 5 passagers [illegible] fret et des passagers [illegible] Perry et tous les [illegible] plus amples informations, s'adresser à bord ou à

4 fev [illegible] No 1, Front Levée

POUR ST MARTINVILLE.

[illegible] et ports intermédiaires—Le bateau à vapeur, neuf et tirant peu d'eau, TIME & TIDE, cap Gaspard Ratier, partira positivement pour les ports ci-dessus, samedi, 5 courant à midi. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord, vis-à-vis la rue Conti ou à

DARBY & TREMOULET,

4 fev—2 21, Vieille-Levée

Paquebot du Bayou Sara.

Steamer BELLE CREOLE.—L'élégant steamer BELLE CREOLE, capitaine P. A. Champomier, ayant repris ses voyages réguliers, reçoit maintenant du fret, et partira comme par le passé pour Williamsport et les ports intermédiaires sur la route, régulièrement tous les dimanches à 10 heures du matin.

Pour le retour, il partira du Bayou Sara tous les mercredis après l'arrivée du char du rail road de West Feliciana, et arrivera en ville tous les jeudis soir, descendant le fleuve pendant la nuit.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis-à-vis la rue Contiou à

J. L. CHAMPOMIER, Agent,

17 déc—1m No 46 1|2, Vieille Levée.

ARRANGEMENT D'ÉTÉ.

Le bateau à vapeur ELISKA, capt. J. G. Landry, pour la côte, Donaldsonville, Plaquemines, Bâton-Rouge, Port Hudson, Waterloo, Bayou Sara, Pointe-Coupée et Tunica, partant de la Nouvelle-Orléans tous les mercredis, à 10 heures A. M., et du Bayou Sara tous les samedis matin.

Pour fret ou passage, s'adresser à BEARD & LAMBERT ou à GERARD & FERRIER. 26 juin.

POUR LES ATTAKAPAS.

Le paquebot régulier, bon marcheur, A. W. VANLEAR, capitaine D. B. Maggee, reçoit maintenant du fret vis-à-vis la rue St-Louis, et partira pour les ports ci-dessus mercredi, 2 du courant à midi précis, prenant du fret et des passagers pour la Nouvelle Ibérie, Franklin, Centreville, Pattersonville, Base Berwick, Bayou Boeuf, et tous les ports intermédiaires sur la route. Pour plus amples informations, s'adresser à bord, ou à

1er fev JOHN HALL, No 1, Front Levée.

POUR VERA-CRUZ—La goëlette fine voilière Gen. SHIELS, de 160 tonneaux, cap. John Dupeire, ayant été parfaitement réparée et ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour balance de fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à

ANTHONY FERNANDEZ,

31janv 57, Toulouse.

POUR APALACHICOLA—La jolie goëlette MOGUL, capt. Pierce, à besoin d'un chargement de 2 à 300 barils, pour compléter son chargement. Pour fret ou passage, s'adresser à

ALFRED KEARNY & Co,

2 fev 25, rue des Magasins

POUR NEW-YORK—Ligne de paquebots de Stanton.—Le navire paquebot régulier JOHN G. COSTER, capt. N. P. Dullis, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, et chargeant, partira sous peu. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord, au wharf de la rue St-Joseph, ou à J. W. STANTON & Co,

27 jan enc. Magazine et Lafayette

POUR NEW-YORK—Le brick voilier H. R. HYLER, capt. Anderson, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à

26 jan L. H. GALE, 93 Commune.

POUR NEW-YORK. Ligne de paquebots de l'Union.—Le navire fin voilier NIAGARA, capt. W. H. Russell, est maintenant en chargement et partira sous peu. Pour fret ou passage ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord en face du marché aux légumes, ou à

J. O. WOODRUFF & Co,

25janv 93, Magasins.

POUR PHILADELPHIE—La barque fine voilière LORETTO FISH, capitaine Beckmire, ayant la plus grande partie de son chargement engagé et chargeant, partira sous peu. Pour fret de 50 boucauts de sucre et un chargement de mélasses de pont ou passage, s'adresser au capitaine, à bord, ou à BAILEY & BAXTER,

25jan 77, rue Commune

POUR APALACHICOLA—La goëlette fine voilière CORA, capitaine Wilkins, demande un fret du poids de 100 à 200 barils, pour compléter son chargement, s'adresser à

ALFRED KEARNY & Co,

31 jan 25, rue des Magasins.

POUR BALTIMORE.—La barque une voilière UNION, capitaine Holmes, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à

LEVI H. GALE,

22 jan 93, rue Commune.

POUR BOSTON—La barque fine voilière RUSSIA, capitaine Orr, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à

2 fev L. H. GALE, 93, rue de la Commune.

POUR BOSTON—Le navire fin voilier ROCKINGHAM, capitaine Penhallow, partira sous peu. Pour fret de 200 balles de coton, s'adresser à L. H. GALE,

31 janv 93, rue de la Commune.

POUR BOSTON—Le navire fin voilier ARKANSAS, capt. Lambert, partira sous peu. Pour fret de 200 balles de coton ou passage, s'adresser à bord, ou à LEVI H. GALE,

25 jan 93, rue Commune

Pour Norfolk, City-Point et Richmond.

Ligne de Paquebots de la Virginie et Louisiane

La barque paquebot fine voilière PARTHEAN, capt. C. Wilkinson, ayant la plus grande partie de son chargement engagé et chargeant partira sous peu. Pour balance de fret et passage, s'adresser à bord ou à BAILEY & BAXTER,

22jan 77, rue de la Commune

POUR NANTES—Le navire fin voilier AFGHAN, capt Coupland, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord ou à JENKINS & TIGLER,

15 jan 95 rue de la Commune

POUR LE HAVRE—Le navire fin voilier CHESHIRE, capitaine Nuckock, partira sous peu. Pour fret de 400 balles de coton ou passage, s'adresser à

2 fev LEVI H. GALE, 93, Commune.

POUR LE HAVRE—Le navire fin voilier VIRGINIA, capitaine Salisbury, partira sous peu. Pour fret de 400 balles de coton ou passage, s'adresser à bord ou à L. H. GALE,

21 fev 93, rue de la Commune.

POUR LE HAVRE.—Le beau navire de 1ere classe NARRAGANSETT, capitaine Hesterencie ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira promptement. Pour fret de 300 balles coton ou passage, s'adresser à bord ou à PIERRE POUTZ,

20janv 93, Douane.

POUR LE HAVRE.—Le beau navire de 1ere classe BRUNSWICK, capitaine Hy. Pendleton, partira promptement pour le port ci dessus. Pour fret de 400 balles de coton ou passage, s'adresser à bord ou à PIERRE POUTZ,

21 jan 93, rue de la Douane.

POUR LE HAVRE.—Le navire fin voilier LUCY A. I., capt. Gould, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, s'adresser à LEVI H. GALE,

24jan 93, Commune.

Pour le Havre—Le navire fin voilier ASHLAND, capitaine Wise, ayant la plus grande partie de son chargement engagé partira sous peu. Pour fret, s'adresser à JENKINS & TIGLER,

21 janv 95, rue de la Commune

POUR LE HAVRE—Le navire fin voilier EDWARD, capitaine Caret, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour balance du fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à JENKINS & TIGLER,

30 déc 95, Commune

POUR MARSEILLE—Le navire français (A. 1.) JUPITER, capt. Abrigue, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à AUGUSTE MOLIER,

31 jan 6t No. 90, rue St-Louis

POUR MARSEILLE.—La barque fine voilière AZOF, capitaine Green, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au capitaine, ou à JENKINS & TIGLER,

24 jan 95, rue de la Commune.

POUR COWES.—La barque fine voilière CYBEL A. 1., capitaine Pickerman, ayant tout son chargement engagé, partira sous peu. Pour passage seulement, ayant de beaux aménagements, s'adresser à JENKINS & TIGLER,

18jan 95, rue de la Commune.

Pour Sligo, Irlande—La barque fine voilière A. DENISTOWN, capitaine Jordan, ayant tout son chargement engagé, partira sous peu. Pour passage s'adresser à bord ou à JENKINS & TIGLER,

21 jan 95, rue de la Commune.

POUR LE HAVRE.—Le navire fin voilier NATHANIEL THOMPSON, capitaine Thomson, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine, à bord, ou à JENKINS & TIGLER,

4 fev 95, rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL.—Le navire américain KATE HOME. A 1, capitaine Comyngs, ayant une partie de son chargement engagé et chargeant, partira sous peu. Pour balance de fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à BAILEY & BAXTER,

2fev 77, Commune.

POUR LIVERPOOL.—La barque fine voilière KILBY, capitaine Carter, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, s'adresser à bord ou à L. H. GALE,

31 janv 93, rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL—Le navire fin voilier HENRY WARE, capt. Williams, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton ou 1000 barillets de graisse, s'adresser à bord ou à LEVI H. GALE,

19janv No 93, rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL.—La barque MESSENGER A 1 capitaine Bruce, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret de 200 balles de coton ou autre fret lourd ou passage, s'adresser à bord ou à JENKINS & TIGLER,

10 janv 95, rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL—La barque fine voilière VENILIA, capitaine Mattison maintenant chargeant pour le port ci-dessus partira sous peu. Pour fret de barils ou de balles, s'adresser à WILKINSON, [illegible]

7 jan [illegible]

A VENDRE—Une fine goëlette, tirant peu d'eau, du port de 84 tonneaux, portant 120 barils sous pont, tirant 6 pieds, et construite depuis 2 1|2 ans. S'adresser à

ALFRED KEARNY & Co,

4 fev 25, rue des Magasins

A FRETER—Plusieurs bricks et goëlettes de 500 à 2,800 barils. Si on le désire on prendra chargement sur habitation. Pour conditions, s'adresser à

ALFRED KEARNY & Co,

4 fév 25, Magasins

A Vendre la barque fine voilière [illegible] NIS, du port de 321 tonneaux, doublée et chevillée en cuivre, en très bon ordre, ayant seulement 3 ans, et arrivant de Rio; elle porte environ 2200 barils. S'adresser à

1 fév NORCROSS & FOSDICK.

J. B. [illegible]

COIFFEUR, [illegible]

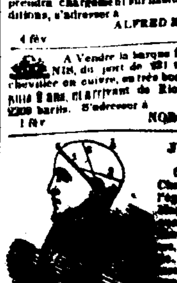

1 [illegible]
2 D'une [illegible]
3 D'une [illegible]
4 [illegible]

[illegible]

20jan [illegible] Droguiste, rue [illegible]